CONTRAT DE FOURNITURE DE SERVICES CLOUD

Contrat de Licence SaaS – Membre Hôtel • HotelConnect Network

Fournisseur :	**Client / Membre :**
HotelConnect Network (nom commercial de l'entreprise individuelle Hems) Franklinstraat 52, 1171 BM Badhoevedorp, Pays-Bas Numéro KvK (Chambre de Commerce) : 76750809 Représenté par : M. H. Abdelhamid Attahiri E-mail : info@hotelconnectnetwork.com	La personne physique ou morale exploitant un établissement hôtelier qui s'est inscrite via le formulaire d'inscription en ligne sur hotelconnectnetwork.com avec les coordonnées d'entreprise fournies lors de l'inscription.

Préambule

1. Le Fournisseur exploite la plateforme B2B **HotelConnect Network** dédiée à la gestion opérationnelle hôtelière, aux alertes de conformité et à un réseau d'hôtels et de fournisseurs sans commission (0 %).
2. Le Membre exploite un établissement hôtelier et souhaite accéder au Service Cloud selon les conditions du présent Contrat.

Article 1. Définitions

1. **Application :** Les modules logiciels mis à disposition via le Service Cloud, comprenant actuellement le Tableau de Bord Manager et l'application web mobile (PWA), ainsi que toutes les extensions, modules, services et fonctionnalités futurs ajoutés à la Plateforme par le Fournisseur.
2. **Service Cloud / SaaS :** La mise à disposition et le maintien en ligne de l'Application via Internet au profit du Membre.

Article 2. Objet, Exécution et Évolution

1. Le Fournisseur accorde au Membre un droit d'utilisation non exclusif et non transférable du Service Cloud.
2. Le Fournisseur est tenu à une obligation de moyens pour assurer le bon fonctionnement du Service Cloud.
3. Le Fournisseur est en droit à tout moment de développer et d'enrichir l'Application et la Plateforme avec de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux services réseau.

Article 3. Utilisation du Service Cloud et Garantie

1. **0 % de Commission & Usage Diligent :** Le Membre peut utiliser la Plateforme sans aucune commission pour la gestion opérationnelle, les réservations directes vers son propre moteur de réservation, les offres d'emploi et les appels d'offres.
2. **Absence d'Archivage PDF & Exonération :** Le Service Cloud agit exclusivement comme un radar de notification numérique et une liste de contrôle opérationnelle. La Plateforme ne stocke aucun rapport d'inspection physique, contrat PDF, donnée client de l'hôtel ni CV de candidat. L'hôtel déclare de manière autonome que les inspections et autorisations obligatoires sont conservées dans sa propre administration. Le Fournisseur décline toute responsabilité en cas d'amendes infligées par les autorités de contrôle.

Article 4. Confidentialité et Protection des Données

1. Les parties agissent conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le Membre agit en qualité de responsable du traitement et le Fournisseur en qualité de sous-traitant.
2. Pour les offres d'emploi, les candidats sont redirigés directement via WhatsApp ou par e-mail vers le Membre ; le Fournisseur ne conserve aucune donnée personnelle ni aucun CV de candidat.

Article 5. Tarifs et Paiement

1. Pour l'utilisation autorisée du Service Cloud, le Membre est redevable de la redevance d'abonnement annuelle fixe selon la catégorie de chambres de l'hôtel, telle que publiée sur la page Tarifs (Pricing) de la Plateforme et confirmée lors de l'inscription en ligne, sauf accord écrit prévoyant un tarif Membre Fondateur différent.
2. HotelConnect Network applique **0 % de commission** sur les réservations directes, commandes ou contrats conclus via le réseau.
3. La facturation s'effectue annuellement à l'avance par factures PDF électroniques via Moneybird avec un délai de paiement de 14 jours.

Article 6. Durée, Résiliation et Exclusion de Remboursement

1. Le présent Contrat est conclu pour une durée d'un (1) an et est reconduit tacitement par périodes successives d'un (1) an, sauf résiliation par l'une des parties par écrit ou via le tableau de bord au moins trois (3) mois avant la fin de l'année contractuelle en cours.
2. Les redevances annuelles déjà facturées ou payées pour l'année en cours ne font l'objet d'aucun remboursement ni avoir en cas de résiliation anticipée.
3. En cas de résiliation, le Membre conserve l'accès jusqu'à la date d'expiration initiale, date à laquelle le compte est clôturé.

Article 7. Dispositions Finales

1. Le présent Contrat est régi exclusivement par le droit néerlandais. Tout litige relatif au présent Contrat sera soumis au tribunal compétent d'Amsterdam, Pays-Bas.

> **Article 8. Signature Électronique et Conclusion (Clickwrap)**
>
> Le présent Contrat est conclu électroniquement et prend effet juridiquement au moment où le Membre coche la case d'acceptation obligatoire lors de la procédure d'inscription en ligne sur **hotelconnectnetwork.com** et soumet le formulaire d'inscription. Conformément au règlement européen eIDAS et à l'article 6:227a du Code civil néerlandais, cette acceptation numérique a la même valeur juridique qu'une signature manuscrite. La Plateforme enregistre automatiquement la date, l'heure, l'adresse IP et la version du document (v1.0 – novembre 2026) comme preuve irréfutable d'acceptation.